

Championnats régionaux Interclubs	
Date : samedi 14 et dimanche 15 novembre 2009	
Bassin : 25 m x 25 m	Lieu : CHARTRES complexe l'Odysée
Engagements extranat du 26 octobre au 9 novembre 2009 minuit	

Date	Samedi 14 novembre 2009	Dimanche 15 novembre 2009
Ouverture des portes	13 h 30	7 h 45
Début des épreuves	14 h 45	9 h 00
Épreuves	10 x 100 m nage libre dames	400 m nage libre messieurs
	10 x 100 m nage libre messieurs	100 m dos dames
	400 m nage libre dames	200 m dos messieurs
	100 m dos messieurs	800 m nage libre dames
	200 m dos dames	50 m nage libre messieurs
	1500 m nage libre messieurs	100 m brasse dames
	50 m nage libre dames	200 m brasse messieurs
	100 m brasse messieurs	100 m nage libre dames
	200 m brasse dames	200 m nage libre messieurs
	100 m nage libre messieurs	100 m papillon dames
	200 m nage libre dames	200 m papillon messieurs
	100 m papillon messieurs	200 m 4 nages dames
	200 m papillon dames	400 m 4 nages messieurs
	200 m 4 nages messieurs	PAUSE 10'
	400 m 4 nages dames	4 x 100 m 4 nages dames
		4 x 100 m 4 nages messieurs

Les 24 meilleures équipes dames et messieurs, à l'issue des épreuves 2008 / 2009 sont qualifiées.

Déclaration impérative des équipes forfaits pour le 17 octobre 2009 (ATTENTION : une équipe forfait pourra participer aux épreuves départementales, mais ne pourra être classée).

Pour être classée, une équipe doit obligatoirement participer aux 2 relais (4 x 100 4 nages et 10 x 100 libre) et présenter un nageur dans chaque épreuve individuelle. Une équipe complète sera composée de **10 nageurs, 3 nageurs participant à 2 épreuves individuelles**. Le classement des équipes s'effectue à la table de cotation fédérale, la cotation des relais étant doublée. Les 3 premières équipes dames et messieurs seront récompensées (coupes et médailles).

A la même date : seront organisés des interclubs départementaux.

Le classement régional pour la montée et la descente l'année suivante s'effectuera en tenant compte de l'ensemble des résultats réalisés au niveau régional et départemental.

ATTENTION : le port de la combinaison est interdit pour les benjamins et catégories inférieures.

Chaque club est tenu de présenter un officiel.